

# Timbre : augmentation de 4,7% des prix au 1er janvier 2021

La Poste a annoncé jeudi 30 juillet, une nouvelle augmentation des prix des timbres. En moyenne, ces derniers augmenteront de 4,7% au 1er janvier 2021.

## Augmentation continue

Ces dernières années face à la baisse des volumes de courriers, les tarifs du courrier n'ont cessé d'augmenter. En 2020, l'augmentation moyenne était déjà de 4,7%, il en sera de même le 1er janvier 2021. Cette nouvelle augmentation marquera la disparition des timbres ordinaires moins de 1 euro.

Dans un communiqué, la Poste a justifié cette décision, au préalable validée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Pour la Poste, cette augmentation « permet d'assurer la pérennité du service universel » alors que le « contexte d'accélération de la baisse des volumes du courrier » s'intensifie.

## Plus de timbre à moins d'un euro

Fini les timbres à moins d'un euro, à partir du 1er janvier 2021, les timbres coûteront tous au-delà. Le timbre vert, qui permet la distribution d'un pli en 48 heures et en France métropolitaine, va augmenter pour les particuliers de 11,3%. Une hausse qui fera passer son prix de 97 centimes à 1,08 euro.

Le timbre prioritaire qui permet une distribution théorique pour le lendemain, va connaître lui aussi une forte augmentation passant de 1,16 euros à 1,28 euros, soit une hausse de 10,3%. Depuis 2013, son prix aura doublé. L'Ecopli reste toujours la situation la plus économique, son prix passe de 95 centimes à 1,06 euros. Une augmentation de 11,6%. Les entreprises connaîtront une hausse de 3,9% pour les tarifs du courrier industriel de gestion et de 0,7% pour ceux du marketing direct.

## Comment faire des économies ?

Les ménages français dépensent en moyenne 39 euros par an en produits postaux. Cependant, malgré l'augmentation des tarifs postaux, la baisse du volume de courrier devrait faire baisser cette facture annuelle de deux euros.

Si vous êtes au coeur d'une relation épistolaire enflammée ou simplement un grand utilisateur des voies postales, la poste propose 3% de réduction aux usagers qui achèteront leurs timbres en ligne. Autre possibilité, faire dès à présent une réserve de timbre Marianne avant l'augmentation des tarifs. Ces derniers sont utilisables même après l'augmentation puisque le grammage est inscrit dessus. Pour les timbres originaux, le prix étant marqué dessus, la manoeuvre est impossible.